



AGRIADE

Association gestionnaire du
restaurant inter administratif de l'État
17 Place de la République
28 019 CHARTRES CEDEX
N° SIRET : 450 902 036 00 018
Tel : 02.37.22.34.46
Mél : riachartres@orange.fr
Dossier suivi par : Mme DURAND

Chartres, le 23/05/2022

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du RIA de Chartres du 23/05/2022

Étaient présents :

Représentant des administrations :

DUMONTET Eric (DDT)
LE DROLLEC Hervé (DSDEN 28)
TANGUY Béatrice (PRÉFECTURE)
GLOROT-BONNIN Céline (DDFIP)

Représentants des convives :

HUET Thierry (DDETSPP)
RAYNAUD-COULETTES Sylvie (DD 28 ARS)

Absents excusés :

BESNARD-PINEAU Valérie (DDT)
BOUVRY Jean-Luc (retraité DSDEN 28)
FÉVRIER Camille (DREAL)
KURSAWA Nathalie (DD 28 ARS)
LEDIAGON Xavier (DDFIP)
PÉRON Bérengère (DD 28 ARS)

VEGAS DANGLAS Éric DDETSPP

Présents non membre du C. A. :

Danielle DURAND (Intendante de l'AGRIADE)
Philippe VAURS (Délégué Départemental de l'Action Sociale-Finances Publiques)

Ordre du jour :

- Présentation des comptes 2021 par le cabinet comptable
- Point sur la prestation NEWREST
- Point sur l'étude de pérennité en cours.
- Questions diverses

ouverture de séance à 14h10

- Présentation des comptes 2021 par le cabinet comptable BAKERTILLY

Représenté par M.PERDEREAU Jérémie expert comptable , il retrace l'activité de l'année 2021 qui est marquée par une hausse des produits au bilan de + 19 % et des charges bien maîtrisées – 12,9 % qui permettent un résultat excédentaire de 14 873€.

Le coût d'un repas est de 7,59 € en 2021 avec un gain de 0,35 € par plateau alors que l'année 2020 avait vu une perte de 0,25 € par repas . La situation est plus saine économiquement pour le RIA avec des charges de fonctionnement maîtrisées baissant de 35 € et des frais généraux évoluant peu.

Les frais de personnels baissant de 5 000 € grâce à une remise par les URSSAF sur les charges sociales dans le cadre du COVID.

Le paiement de la TVA sur la prestation Interministérielle pèse de 27 000 € sur les trois dernières années dans les comptes du RIA et sur le prix du repas situation sans équivalent sur la Région.

Le budget prévisionnel 2022 est présenté en équilibre en tablant sur une croissance de l'activité qui reviendrait à un niveau pré-Covid.

Les comptes de l'année 2021 sont adoptés à l'unanimité par le C.A avec le budget prévisionnel pour l'année 2022.

- Point sur la prestation NEWREST

le CA se félicite de la reprise de la fréquentation du RIA avec la fin du confinement Covid et le nouveau repreneur qui ont augmenté les volumes de repas servis.

L'examen de la fréquentation laisse apparaître une baisse des convives DDFIP due à un manque de revalorisation de leur subvention repas ce qui renchérit le coût.

Pour les mêmes raisons, la fréquentation des personnels Préfecture et SGC est plus élevée avec l'octroi de la PIM qui rend le RIA plus accessible.

La qualité des repas ne fait généralement pas l'objet de critiques mais le personnel de la Préfecture émet des réserves sur la prestation du cuisinier avec des légumes jugés insuffisamment cuits ainsi que certaines viandes et des pâtisseries approximatives car trop farineuses.

- Point sur l'étude de pérennité en cours.

Pour l'instant en cours de réalisation, elle n'a pas abouti à un chiffrage ferme, car les prestataires refusent de s'engager sur les tarifs pour une durée excédant 15 jours.

Pas d'autres questions ponctuelles. Fin du C. A. à 16h10.

Le Président de l'AGRIADE
Thierry HUET